



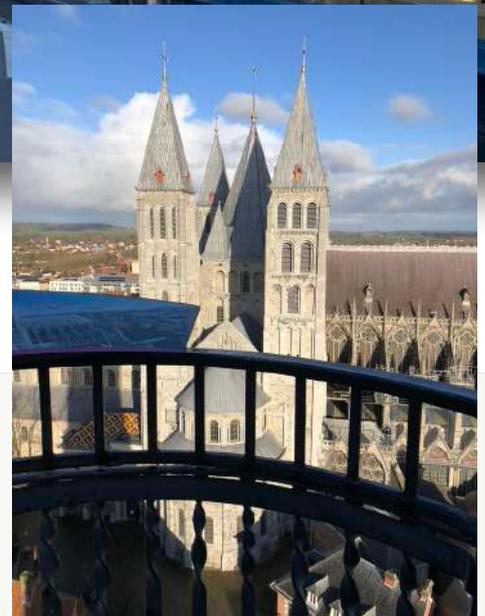
**151
propositions
concrètes
pour notre ville**



Il est grand temps que les citoyennes et citoyens de Tournai reprennent la main. Ils doivent se faire entendre ! Notre mouvement s'engage à encourager et faciliter l'engagement et la participation de chacun, car nous croyons fermement que chaque voix compte et que chaque Tournaisien mérite d'être écouté et respecté.

Nous aspirons à porter Tournai haut et fort, sur le plan régional, national et international. Nous voulons retrouver de l'ambition pour notre ville. Nous voulons agir à l'échelon local afin de lutter contre la pauvreté, l'insécurité, le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Notre vision se veut inclusive et équilibrée ; elle entend dès lors intégrer tous les villages et quartiers de Tournai dans un vaste projet collectif qui reconnaisse la richesse et l'importance de chaque coin de notre commune.

En générant des liens forts entre les habitants, nous souhaitons œuvrer à plus de proximité sociale. Il est en effet essentiel de redonner à chaque Tournaisien le sentiment d'appartenir à une communauté soudée et dynamique. Tournai doit à nouveau rayonner et pour réaliser cette ambition, il importe que ses citoyens se sentent respectés, écoutés et impliqués dans les décisions qui façonnent leur quotidien.



Notre mouvement a compris que les Tournaisiennes et Tournaisiens veulent

- Améliorer la mobilité
- Se sentir respectés
- Être écoutés
- Faire rayonner Tournai
- Penser aux générations futures
- Être solidaires
- Créer du lien

Pour atteindre ces objectifs, nous nous engageons à oeuvrer autour de ces 7 axes pour changer le visage de Tournai.

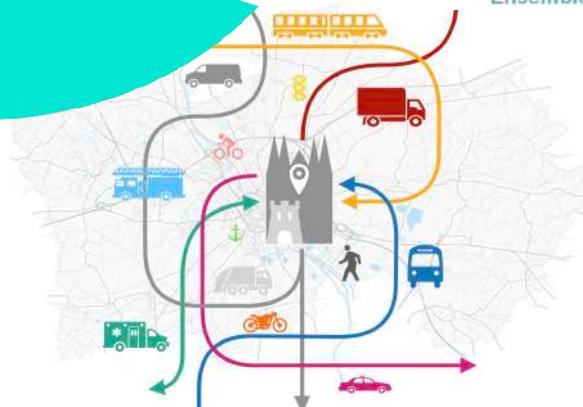
Ensemble, nous pouvons construire une commune plus forte, plus ambitieuse et plus solidaire. Rejoignez-nous pour donner à Tournai l'avenir qu'il mérite, pour une ville où chacun ait sa place et puisse contribuer à un projet collectif et durable.

Ensemble, faisons de Tournai un exemple de gestion participative et respectueuse, une ville où il fasse bon vivre et où chaque citoyen peut s'épanouir pleinement. Reprenons la main pour un Tournai meilleur, pour nous tous, pour nos enfants et pour les générations futures.



Améliorer la mobilité à Tournai

1



Toujours plus de bouchons aux heures de pointe, de chantiers mal coordonnés sur la route, de nids-de-poules, de trous dans les trottoirs ? Des infrastructures pour les modes actifs aux aménagements incohérents ou incomplets (et donc parfois dangereux) ?...

S'appuyer sur un plan de mobilité datant de près de 15 ans ainsi que sur les quelques améliorations récentes est insuffisant.

Penser la circulation des biens et des gens au sein d'une cité ne s'improvise pas, ses fonctions doivent s'inscrire dans une réalité pragmatique et cohérente validant sécurité, confort, flexibilité, équipements.

Lorsque l'on questionnait les enfants des années 70 sur la vision qu'ils avaient de la ville de l'an 2000, ils évoquaient des véhicules autonomes et voitures volantes...

Nous pensons qu'il convient de ne pas « opposer » les usagers des différents moyens de déplacement, mais de considérer les Tournaisiens comme un groupe d'usagers multiples.

Alors, que diriez-vous d'une ville plurielle ? Une ville où les usagers ne s'opposent pas par leur moyen de déplacement habituel : les automobilistes ne maudissant plus les cyclistes, les piétons ne maudissant plus les trottinettes, etc... ? Une ville dont la qualité des équipements et la flexibilité des offres de transport seraient telles qu'elles nous emmèneraient ENSEMBLE vers un même but : permettre à chacun de faire le nécessaire pour vivre dans une ville multiséculaire qui a su évoluer, où il fait bon respirer et où se déplacer est un plaisir, une ville que nous serions fiers d'offrir à nos enfants.

Nous pensons qu'il doit être offert à chaque Tournaisien la possibilité d'être l'utilisateur multiple qu'il souhaite en fonction de ses besoins, de ses moyens, de ses contraintes (âge, distance, PMR).

Parmi les problèmes identifiés et pointés chez ENGAGÉS-Tournai, en voici quelques-uns :

- Sécurité usagers faibles (piétons, vélos, PMR,...)
- Offre inadaptée de transports en commun (notamment entre l'intra-muros et les villages)
- Sensation d'insécurité dans les souterrains (rue Perdue, passage de la gare,...)
- Sensation d'insécurité quand il fait nuit
- État des routes (pour les 2 roues notamment)
- La propreté et l'état des trottoirs
- ...

Afin de déterminer les mesures fortes par lesquelles enclencher progressivement des changements et améliorations, pas besoin de « réinventer la roue », nous avons abordé la problématique selon 3 axes principaux :

- A. Les transports en commun
- B. La voiture
- C. Modes actifs (vélos / piétons) + PMR

Un nouvel outil attractif, flexible et cohérent : le PASS-MOBILITÉ

Mettre en place un « **pass mobilité multimodal** » pour un prix mensuel abordable. Ce pass comprendrait un certain nombre de crédits utilisables par mois pour bénéficier de **temps de stationnement en centre-ville, d'un certain nombre de trajets en bus, d'heures d'utilisation d'une voiture ou d'un vélo partagé** et d'un **accès gratuit à volonté des parkings de délestage** le long des boulevards.

1. Créer une **navette** de minibus « **les 6 ponts** » **entre les Bastions et le zoning de Froyennes**, et longeant l'Escaut (fréquence de 4 fois par heure les samedis ainsi que tous les midis de la semaine) afin de rapprocher le cœur de ville des deux noyaux commerciaux existants. Prévoir, le cas échéant, une ligne similaire entre Tournai Expo et le site hospitalier de l'Union. Idéalement, rendre **gratuite** cette navette si l'utilisateur a réalisé un achat d'au moins 10 euros dans un commerce partenaire dans les 2h qui précèdent ou suivent, ou s'il dispose du « pass mobilité ». **Poursuivre** la mise en place d'infrastructures crédibles **en sites propres pour les bus**.



3. **Analyse des flux et besoins en bus**, notamment de et vers les villages en partenariat avec le TEC afin d'améliorer l'offre (horaires, fréquence, trajets) de l'adapter, de la promouvoir et de la rendre attractive.
4. Dans le cadre du redéploiement de l'offre TEC, plaider auprès de l'opérateur pour étendre les grilles horaires des TEC en soirée et la nuit, sur les lignes desservant certains lieux festifs, culturels ou sportifs (cinéma, stade de football, Hall des Sports, Maison de la Culture...) ou lors de certains événements (carnaval, 4 cortèges, foire aux artisans d'un village, festival de musique...).
5. En collaboration avec le FOREM et les TEC, promouvoir le métier de chauffeur de bus dans toutes les écoles de la ville et auprès des demandeurs d'emploi et de certains allocataires sociaux en réinsertion socioprofessionnelle, par exemple en proposant des journées portes ouvertes, des rencontres avec les chauffeurs... et accorder une aide aux personnes qui suivent une formation dans cette filière.
6. Augmenter l'offre de transports en commun/individuels par d'autres solutions, comme **les vélos partagés, les voitures partagées...**
7. Créer, avec les communes voisines, une centrale locale de mobilité avec une plateforme de covoiturage sécurisée et des navettes en voiture organisées entre les villages et la ville.

➔ La politique de stationnement de la ville, loin de répondre aux besoins des riverains et commerçants, semble davantage axée sur la génération de revenus. Certains Tournaisiens n'ont parfois même plus le temps d'aller chercher un ticket qu'un contrôleur est occupé à les verbaliser. Cela doit changer.
9. Aménager de « **vrais** » **PARKINGS** « dits de délestages » vers l'intramuros utilisables facilement en tout temps (Plaine des Manœuvres, Tournai Expo, Les Bastions, Zoning de Froyennes et Quai Donat Casterman,...)
10. Combiner l'installation de ces parkings (en s'appuyant sur ce qui existe déjà !) avec des **installations multimodales**, relais vers les autres moyens de déplacement : arrêts des navettes-minibus, parkings à vélos sécurisés, voitures partagées disponibles, vélos partagés disponibles,...
11. **Revalorisation du parking « Fort rouge »** de la rue Perdue (compteur de places libres, signalisation, sensation de sécurité des usagers...)
12. Assurer la perméabilité/continuité par l'étude et la mise en place sérieuse de la **sécurisation** des traversées piétonnes/cyclistes **des principales portes de la ville** (îlots-refuges, trottoirs traversants, avancées de trottoirs,...)



13. **Installer des plans inclinés légers** sur TOUS les trottoirs de la ville afin de faire de Tournai une commune 100% accessible aux PMR, sans attendre de devoir rénover les voiries.
14. Améliorer le confort et l'accessibilité de certains **trottoirs** (où les voitures se garent trop près des bâtiments par exemple)
15. **Aménager deux nouvelles traversées complètes de la ville pour les cyclistes**, en veillant à implanter une bande cyclable sécurisée, avec surface lisse là où la voirie est en pavé.
16. Assurer la **continuité des équipements** de voirie en mettant en priorité la visibilité, la clarté de la signalisation pour tous les usagers, la sécurité, la mise en site propre dès que c'est possible.
17. Poursuivre l'implantation du réseau **RAVEL** et assurer la continuité entre ce réseau et le réseau cyclable urbain.
18. Poursuivre l'insertion des **modes actifs** sur les boulevards **en site propre** et sécurisés
19. Construire un plan de développement des **bornes de recharge électriques**. Pour la construction et la gestion de celles-ci, mais aussi pour l'emplacement, en partenariat avec des commerces et entreprises possédant la place pour les installer.





- Tags, dégradations de l'espace public, mendicité oppressante, marginaux sous influence, ordures et canettes jetées à terre, déjections et odeurs d'urine, conducteurs dangereux ou agressifs, tapage nocturne, harcèlement en rue ou à l'école, cambriolages, vols à l'étalage, conflits de voisinage ? Le Hainaut et Tournai sont des points noirs en matière de sécurité. Encore combien de drames sur la route avant qu'on ne prenne les bonnes décisions ?

Les faits de criminalité sont en baisse à Tournai selon les chiffres de la police, et cela est encourageant. Nos agents de police font un travail remarquable, malgré des moyens limités et un certain épuisement. Cependant, cette situation ne peut nous satisfaire pleinement. Chaque agression, vol ou accident est un drame de trop. Au-delà des chiffres, c'est surtout le sentiment d'insécurité qui nous préoccupe. Il n'a jamais été aussi grand à Tournai. Aller dans le centre-ville la peur au ventre, ce n'est pas normal !

Les Tournaisiens veulent se sentir respectés ! Il est important que nos policiers soient plus nombreux et plus présents dans les rues, non seulement en camionnette, mais aussi à pied ou à vélo, pour rassurer, créer un dialogue avec les riverains et aller à la rencontre des publics sensibles. Nous devons aussi redonner des moyens et de la visibilité aux agents de quartier.

Ensemble, nous pouvons faire de Tournai une ville où chaque citoyen se sente en sécurité et respecté.

Compléter le réseau de **caméras** de surveillance dans les rues en faisant appel aux nouvelles technologies d'intelligence artificielle, afin de soutenir l'action de la police, **en veillant à assurer la protection de la vie privée** et la totale transparence dans l'usage des données. S'appuyer sur les expériences dans d'autres villes et à l'étranger. L'objectif serait de couvrir un maximum d'axes forts de la ville et des villages et ne pas seulement privilégier quelques points sensibles. La sécurité et le sentiment de sécurité en sortiront renforcés.

21. **Un conseil de police consultatif dans chaque district** coordonné par l'agent de quartier et au moins un conseiller communal mandaté par le conseil, qui se réunisse tous les trimestres, pour faire le point sur les problèmes rencontrés, obtenir un retour sur les actions menées ou encore prévoir de nouvelles initiatives. Ce conseil devrait permettre aux habitants de faire remonter des informations et témoignages touchant à la sécurité en général (sécurité routière, vols, incivilités...). Des actions pourront sur cette base être programmées, le cas échéant en mobilisant différents acteurs, en ce compris les riverains eux-mêmes. On doit pouvoir combiner les objectifs de la police et du public et assurer ainsi une véritable interaction efficace entre les différents acteurs soucieux d'avoir une ville où il fasse bon vivre. L'union fait la force.

22. Des radars-tronçons fixes, bien visibles et signalés, pour **protéger les vies**, sans piéger les automobilistes. Ces radars (tronçons ou standards) seraient installés à l'entrée des villages, sur certaines chaussées dangereuses et aux abords des écoles (en s'inspirant de la Flandre qui active le radar dans la zone 30 uniquement lors des journées scolaires, en le signalant clairement aux automobilistes). Cette approche est efficace et ressentie comme plus juste et plus transparente que les contrôles mobiles où la police joue à cache-cache avec les automobilistes.

23. Mobiliser et former des **demandeurs d'emplois et des bénévoles** et leur confier un **rôle de prévention en matière de sécurité**. Par groupe de 3 ou 4, **en collaboration avec la police**, ces personnes seraient chargées de parcourir à pied un circuit déterminé, afin de renforcer le sentiment de sécurité, d'aller à la rencontre de publics plus sensibles ou encore d'intervenir en tant que médiateurs. Ils pourraient également intervenir dans des lieux à risque ou suite à l'appel d'un riverain.

24. **Renforcer l'équipe des médiateurs, éducateurs de rue, auxiliaires de police et administratifs**, agents sanctionneurs, afin de dégager les policiers d'une série de tâches et leur permettre de passer le maximum de temps sur le terrain.

25. **Créer des équipes pluridisciplinaires** (agents de police, médecins, assistants sociaux, éducateurs...) pour aller **à la rencontre des publics à risque** et **développer des projets positifs ou inclusifs** avec eux afin de les impliquer et qu'ils se sentent

investis d'une mission sociale. Commencer par la mise en œuvre de quelques projets-pilotes dans quelques quartiers et villages.

26. **Mettre en place plusieurs patrouilles à vélo, à pied ou à cheval, en ciblant les zones plus à risque** (abords des écoles, deals, incivilités et malpropretés répétitives ou flagrantes) et les heures sensibles, comme dans les villes flamandes et néerlandaises, en s'inscrivant dans un esprit préventif et pas uniquement répressif. Cette pratique renforce le sentiment de sécurité chez les riverains et favorise les interactions entre les policiers et les citoyens ou avec les publics à risque. Leur passage servira aussi à renouer le contact avec la population.
27. **Améliorer les conditions d'accueil des victimes de violence intrafamiliale**, de harcèlement ou d'agression sexuelle en formant les acteurs concernés (police...) et en réaménageant les commissariats de façon à permettre un dépôt de plainte dans la plus stricte confidentialité.
28. Inscrire la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des enfants comme une priorité dans la lettre de mission du Chef de corps de la zone de police locale.
29. Mener des travaux d'**assainissement des espaces publics** et des façades dans les lieux où le sentiment d'insécurité est important.
30. Développer un **éclairage intelligent** (allumage automatique sur base de détecteurs) afin de concilier nécessité de lumière et réduction de la pollution lumineuse et de la consommation énergétique.
31. Organiser des « assises de la sécurité routière tournaisienne » afin d'**impliquer tous les riverains dans l'identification des zones dangereuses**, à risques sur la commune (vitesse excessive, routes dégradées et accidentogènes...) afin de pouvoir prendre des **mesures de sécurité adéquates** et efficaces (radars fixes, aménagements...) en phase avec les besoins et le vécu des habitants et usagers.
32. Définir et mettre en œuvre un « **plan local de sécurité routière** »
33. **Renforcer la sécurisation des passages piétons** (LED incrustées, flash intelligent, éclairage renforcé, équipements de protection, etc...)
34. **Promouvoir la police auprès de la population** (organiser des rencontres entre la police et les jeunes, dans les écoles ; mener des campagnes de promotion sur les réseaux sociaux...). Les actions menées dans les écoles seront également l'occasion d'organiser des sessions d'information, de sensibilisation et de partage à propos du harcèlement et de toutes les formes de violence.



35. **Proposer aux agents** de police, agents constatateurs, auxiliaires de police et éducateurs de rue, **une formation continue en communication non violente** ou sur d'autres enjeux spécifiques (cybercriminalité, violence intrafamiliale, harcèlement...).
36. **Instaurer la tolérance zéro sur les dépôts clandestins.** Prévoir des sanctions administratives alternatives et pédagogiques comme la réalisation d'un stage au sein du service propreté de la commune.
37. Installer des **distributeurs de sacs à déjections** aux endroits-clés.
38. Encourager l'**adoption d'une « charte de bonne soirée » par les établissements accueillant des festivités** comme les bars, les salles de fêtes ou les discothèques (actions de prévention contre la conduite sous l'effet de l'alcool, happy hours non alcoolisées, communication avec le voisinage, sensibilisation des clients sur les nuisances potentielles...).
39. Organiser des **solutions de transport à destination des jeunes à la sortie des lieux les plus fréquentés** (centre-ville, discothèques, importantes festivités...) : Noctabus, Noctis, Collecto, Responsible Young Drivers, conventions avec des compagnies de taxis, des centrales de mobilité locales ou avec des plateformes collaboratives pour le vendredi et samedi soirs.
40. Renforcer les moyens de lutte contre les tags et prévoir des ateliers participatifs et des lieux dédiés à l'art urbain.
41. **Créer une plateforme de la parentalité** en coordination avec les associations spécialisées.
42. **Analyser** des moyens et ressources mis à disposition des **zones de pompiers** de la région afin d'être cohérent avec la réalité du terrain et que **la sécurité des citoyens soit optimale**



Gouvernance et ruralité : être écouté !

3



— Marre des décisions non concertées prises dans un coin de l'hôtel de ville, du monologue politique, de l'état des finances communales, de payer toujours plus de taxes ? Vous avez l'impression que la ville en sait toujours plus que vous et que votre parole n'a pas de valeur ? Vous êtes impliqués dans un comité de quartier, de fête ou de village ou encore dans une association et vous avez le sentiment de ne pas être soutenus ? Nous comprenons votre frustration.

Le Pont des Trous a été sauvé grâce à la participation des citoyens. La ville sera sauvée grâce à la participation des Tournaisiens. À Tournai, la devise semble être : les éoliennes et les usines pour les villages, les sous pour le centre-ville. Trop d'agents désenchantés ou démotivés, d'usagers énervés, d'électeurs dégoûtés. Les Tournaisiens ont besoin d'être associés, de participer et de décider. Ils veulent être écoutés !

Nous voulons renforcer la démocratie directe à Tournai et ainsi permettre aux citoyens de partager leurs idées, de faire connaître leurs préoccupations du quotidien, de co-construire le programme stratégique de la commune, d'exprimer leurs préférences sur de grands projets, et d'être informés à l'avance de l'ouverture de chantiers.

Ensemble, faisons de Tournai une ville où chaque voix compte, où chaque citoyen puisse s'exprimer et être entendu, où la transparence et la concertation soient les piliers de notre gouvernance.

Désigner **un échevin des villages** de manière à regrouper les compétences qui, actuellement dispersées entre plusieurs échevins, seront centralisées et sous la responsabilité d'un seul échevin : budget participatif, projets participatifs initiés par la ville, comités de village (a.s.b.l. ou associations de fait), politique rurale (PCDN - PCDR), politique agricole, parcs naturels, chemins agricoles... Dans chaque service de l'administration en charge de matières transversales (ex: travaux, mobilité, urbanisme, etc...), une partie des employés sera affectée spécifiquement aux besoins des villages et au suivi des initiatives.

43

44. Afin d'assurer un lien direct entre l'échevin des villages et les riverains, un conseil participatif serait organisé régulièrement dans chaque district.
45. Mettre en place un budget participatif dans chacun des 11 quartiers et 29 villages de manière à **permettre aux riverains de définir un ou plusieurs projets à mettre en œuvre dans leur milieu de vie.**
46. **Communiquer de façon proactive avec les commerçants et les riverains sur les chantiers programmés** et, en concertation avec eux, prendre toutes les mesures pour en réduire les désagréments.
47. Recourir aux sondages citoyens et **renforcer la fréquence des consultations sur de grandes décisions**, enjeux ou projets communaux.
48. Lors de l'élaboration du plan stratégique de législature (PST ou autre), **organiser une collecte des idées en ligne** auprès des citoyens de manière à intégrer leurs propositions dans le programme d'actions.
49. **Créer un conseil des affaires nocturnes composé d'élus, de représentants des quartiers et d'acteurs de la vie nocturne** (bars, discothèques...) et désigner un élu pour présider ce conseil et être le référent sur ces questions, sans préjudice des prérogatives propres au bourgmestre. Sa mission sera de mener une politique cohérente et concertée qui recherche l'équilibre entre tous les enjeux (convivialité, sécurité, économie nocturne, mobilité, nuisances sonores...)
50. Développer une politique de subsidiarité en reconnaissant le tissu associatif local comme un acteur important dans l'accomplissement des missions de la commune, mais aussi en tant que générateur de prospérité et de bien-être. Dans ce cadre, **déléguer la mise en œuvre de certaines missions ou projets de la commune à des associations en veillant à leur donner les moyens nécessaires** et à assurer une transparence dans l'utilisation des subventions.

51. Mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention auprès des enfants et des jeunes, dans les établissements scolaires, les clubs sportifs et les activités culturelles, afin de **promouvoir la tolérance et le respect de la diversité et lutter contre la xénophobie et le racisme.**
52. Cultiver le devoir de mémoire des victimes des guerres du 20ème siècle en faisant du 11 novembre une journée de forte mobilisation dans la commune (action menée dans toutes les écoles ; participation des mouvements de jeunesse ; événements culturels ou sportifs dédiés à cette journée de commémoration...).
53. Étendre les **achats groupés** avec d'autres communes de certaines fournitures, marchandises et matières premières, et notamment du gros matériel d'entretien des voiries.
54. Mettre en place des services partagés par plusieurs communes (informatique, service juridique, marchés publics,...) afin de profiter d'économies d'échelle.
55. Assurer le suivi des dépenses par processus, service ou prestation et un management LEAN/MUDA visant à identifier certaines formes de gaspillage au sein de l'administration et les réduire.
56. Renforcer une culture de l'évaluation, de projets et de résultats au sein de l'administration, avec le directeur général ainsi que les responsables de services et en concertation avec les partenaires sociaux.
57. **Digitaliser** certains processus ou services **à condition que cela génère de réelles économies pour la commune** et sans que cela n'altère la qualité des prestations et l'égalité d'accès aux services publics pour tous les usagers.
58. Mettre en place un **baromètre du climat social** (satisfaction du personnel, nombre d'agents en arrêt-maladie de longue durée, nombre de départs volontaires, nombre de journées de grève...).
59. Organiser **des enquêtes de satisfaction** auprès des usagers lorsque la nature du service le justifie.
60. **Adapter les horaires des services communaux** de manière à mieux répondre aux contraintes des citoyens.
61. **Faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite** ou ayant des difficultés de se déplacer par une politique plain-pied dans TOUTES les administrations et les services publics.



62. **Intégrer** systématiquement des clauses-types relatives à la **sobriété, à l'environnement et au climat**, dans l'usage des ressources **dans les cahiers spéciaux des charges des marchés publics**.

63. **Améliorer les conditions de travail**, les processus et l'organisation des services communaux notamment avec les nouvelles technologies.



Rayonner et réhabiliter l'image de Tournai et ses villages

4

Au fil du temps, nous avons tous l'impression que Tournai est petit à petit devenu un petit bourg provincial, une petite ville qui passe au second rang. Tournai continue à tenir la chandelle de Lille, Mons ou Courtrai. Le centre-ville n'est plus que l'ombre de ce qu'il était il y a 30 ans : commerces fermés, manque de propreté... Et si la prochaine législature avait pour objectif de rendre à Tournai ses lettres de noblesse ? Make Tournai Great Again !

— *Cette ambition est réalisable car notre ville qui est, rappelons-le, la plus vieille de notre pays (la seule identifiée sur la « table de Peutinger », carte routière antique), dispose d'un patrimoine sans égal : sa cathédrale de renommée mondiale, ses nombreuses églises médiévales (dont certaines exceptionnelles, telle Saint-Jacques), son Pont des Trous, sa Grand-Place, son beffroi, ses remparts, ses maisons romanes et médiévales, ses moulins, ses voies d'eau, le Mont Saint-Aubert, ses églises et calvaires. Avec sa Procession et ses 4 cortèges, Tournai se distingue par un folklore authentique qui mérite de rencontrer le succès populaire des ducasses d'Ath ou de Mons.*

Tournai peut aussi compter sur trois écoles artistiques de premier rang, un merveilleux carnaval, une Maison de la Culture rénovée, un tissu d'artistes, d'associations et de commerçants brillants et dynamiques qui n'ont qu'une seule envie : se mobiliser pour faire grandir le Tournaisis et partager leurs savoirs et savoir-faire. Idéalement située au cœur de l'Europe, à deux pas de la gare de Lille-Europe, de l'aéroport de Lesquin et de Charleroi, en bordure d'un réseau autoroutier dense, Tournai a tous les atouts pour rayonner à nouveau.

Pour y arriver, nous souhaitons reconnecter le tourisme avec le patrimoine, la culture, le commerce et la nature. En développant une vision intégrée, on peut faire gagner Tournai ! En continuant à gérer ces quatre piliers de façon isolée, impossible de créer des synergies et de la cohérence.

Il est également indispensable de revoir la communication entre les autorités communales et tous les acteurs et citoyens qui s'engagent pour leur commune. Nous devons repenser la communication externe pour rendre notre ville plus séduisante.

Organiser un grand événement international permettra à Tournai de se faire connaître jusqu'au bout du monde et d'attirer de nombreux visiteurs. Tournai doit davantage animer son patrimoine bâti, valoriser ses richesses archéologiques réelles et potentielles, regrouper et moderniser ses musées.

Les activités et événements organisés tout au long de l'année par les citoyens, dans les 29 villages et le centre-ville, doivent être mieux soutenus et coordonnés avec l'agenda culturel et festif de la ville.

Ensemble, faisons de Tournai une ville qui rayonne, une ville dynamique et attrayante où il fasse bon vivre et se rassembler. Rejoignez-nous pour faire briller notre belle commune sur la scène régionale, nationale et internationale.

Construire une **salle polyvalente de concert-spectacle et de sport de +/- 8.000** places, de type Zénith, dans le cadre d'un partenariat public-privé, pour accueillir des évènements de toutes sortes en intérieur, que ce soit culturel, artistique ou sportif.

64

Créer un musée dédié spécifiquement au patrimoine tournaisien (archéologie, patrimoine médiéval, arts décoratifs ... une sorte de « Cinquantenaire tournaisien ») qui constituerait le pendant de notre très beau musée des Beaux-Arts de Victor Horta. Ce musée pourrait venir s'intégrer dans une structure élargie, un vaste **pôle muséal**, qui regrouperait les musées de Tournai. L'enjeu serait de la sorte de moderniser et de rationaliser l'offre et, ce faisant, d'atteindre une masse critique nécessaire à la réalisation de projets innovants. Ce pôle doit devenir une attraction majeure de la ville et proposer une expérience inédite aux visiteurs.

65

Ré-enchanter la période de fin d'année en organisant un marché de Noël de renommée internationale, en partenariat avec les commerçants et les associations de la ville :

66

- ✓ Investissement dans une structure durable, qui pourrait être utilisée chaque année. Autour de laquelle les citoyens se rassemblent mais qui serait identitaire et « instagrammable » aussi.
- ✓ Étudier le plan d'aménagement du Marché de Noël, pour inclure à la fois la Halle aux Draps, les terrasses des cafés, des aménagements dédiés aux fêtes de Noël, la maison du père Noël, le sapin, et l'ensemble des décors empreints de la féerie de Noël.
- ✓ Mise en lumière des bâtiments remarquables du centre-ville. Ces lumières (LED) pourraient fonctionner toute l'année.
- ✓ Animations musicales par des groupes, fanfares, chorales de la région.
- ✓ Privilégier dans le contenu des activités une ambiance familiale (animations pour enfants).
- ✓ Création de lieux de convivialité autour des spécialités culinaires de Noël en concertation avec les restaurateurs et les commerces de bouche.
- ✓ Mise en valeur de nos pâtisseries locaux autour de friandises et gourmandises de Noël, organiser un événement « instagrammable » avec la présence d'un pâtissier "influenceur" (style concours).
- ✓ Étendre la durée et les horaires..
- ✓ Communication des événements sur les réseaux sociaux.

67. **Création d'une réserve communale d'œuvres d'art** qui s'inspirerait de l'Artothèque de Mons. Réserve qui serait gérée selon des caractéristiques professionnelles de conservation. Cela permettrait à la fois de faire l'inventaire de nos richesses, de rationaliser la façon d'exposer et de prêter, mais aussi d'augmenter les expositions en croisant les œuvres. Exemple : organiser une exposition sur un thème particulier et réunir l'ensemble des œuvres ayant un lien avec cette thématique.

68. Appuyer, militer et encourager la poursuite et la **finalisation de la restauration de la Cathédrale**. Immersion au cœur du chantier de restauration grâce aux chantiers vivants.

69. **Candidater durant la législature auprès du Forum européen de la jeunesse afin que Tournai devienne la capitale européenne de la jeunesse au plus tard en 2030**. Pour y arriver, mobiliser l'ensemble des acteurs de la ville et plus particulièrement les jeunes, les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs, les écoles et d'autres organismes autour d'un objectif commun et ambitieux : placer les jeunes au cœur du projet de la commune.

70. Renforcer les synergies entre « l'ASBL Tournai-centre-ville » et « Tournai commerce » et tous autres acteurs de Tournai et ses villages.

71. **Lancer les bases** de ce qui pourrait être **une cellule archéologique urbaine** (un archéologue et deux collaborateurs) dont les missions, en lien avec le musée dédié au patrimoine tournaisien et avec les services compétents de la Région wallonne, seraient :

- de suivre les chantiers en ville (zone archéologique ultra-sensible)
- d'initier des chantiers thématiques plus importants
- en lien avec ceux-ci, encadrer des camps d'archéologie en périodes de vacances pour nos jeunes (encadrement, sensibilisation, pédagogie).

72. **Développer une politique proactive sur le terrain de l'histoire locale et du patrimoine** en renouant le dialogue avec les associations concernées (Pasquier Grenier, Amis du Musée des Beaux-Arts, Amis de la Cathédrale, Société tournaisienne de Préhistoire, Géologie et Archéologie, Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai, Amis de la Citadelle). Encourager leur restructuration (sous la forme d'une plateforme associative unifiée par exemple) et mettre à leur disposition une « Maison des Associations » digne de ce nom. Il est essentiel en effet de prendre conscience que le monde associatif est un maillon de nos démocraties, qu'il a divers rôles à jouer au bénéfice de nos collectivités. Les pouvoirs publics, à ce titre, se doivent de leur apporter aide et écoute bienveillante.



73. **Initier un dialogue patrimonial constructif avec les autorités ecclésiastiques** de la ville, elles-mêmes détentrices d'un patrimoine exceptionnel (trésor de la Cathédrale, trésors des églises de notre ville).
74. **Encourager une unification intégrée des différents catalogues en ligne de toutes les bibliothèques communales** (bibliothèques de la Ville, des Archives de l'État, du Séminaire épiscopal, du Chapitre cathédral, des institutions provinciales localisées à Tournai, de l'École Saint-Luc etc.) sous la forme afin de valoriser l'exceptionnel patrimoine écrit de notre ville, et d'en favoriser l'accessibilité et la visibilité.
75. **Faire du weekend des 4 cortèges et de la Procession un véritable « Doudou » de la Wallonie picarde**, en ajoutant d'autres activités majeures, en associant les riverains et les associations, en innovant, en créant un story-telling pour mieux intégrer l'ensemble des événements programmés. Il faut viser 50.000 visiteurs chaque année comme à Mons ou Ath.
76. Nouer un pacte citoyen des festivités, afin de **fixer un calendrier des événements dans le cadre duquel la ville s'engage à ne pas prévoir des activités concurrentes** aux dates de celles portées par les riverains et associations, et à renforcer son aide auprès des petits événements.
77. Mettre en œuvre un **plan « Lumière » de manière à magnifier l'offre patrimoniale du centre-ville**, avec une scénographie les weekends et jours fériés.
78. **Durant l'été, animer les alentours du Pont des trous** en y installent des foodtrucks et une guinguette mais aussi en y organisant des spectacles de rue, des animations pour familles, des concerts et des soirées thématiques.
79. **Développer des circuits touristiques cyclo-pédestres autour du thème pierre/eau/vent (avec une figure ludique « Pierrot », en rénovant et en valorisant notre patrimoine (cœur historique, château de Vaulx, anciens fours à chaux, églises, moulins...))**, en nous appuyant sur les entreprises (cimenteries, sucreries...) et le digital, en proposant des services (location de vélos ou d'autres véhicules légers) mais aussi en connectant à ces circuits des événements et des commerces (information auprès des touristes; commerces ambulants, brasseries...).
80. Redéfinir l'implantation et l'**organisation du marché en coordination avec les marchands ambulants et les commerçants.**
81. **Organiser** plusieurs fois par an **des « nocturnes du commerce »** (ouverture jusqu'à 21h avec animations en centre-ville) et favoriser leur **organisation en synergie avec d'autres évènements** susceptibles de drainer du public en centre ville (Fête de la musique, Fête de l'accordéon,...)



82. Durant la période estivale, dans le centre-ville, fermer une partie de la rive gauche de l'Escaut les weekends et jours fériés de manière à y créer une ambiance conviviale (terrasses, foodtrucks, spectacles de rue...). Organiser dans un premier temps une expérience pilote et sur base de son évaluation, rendre ce dispositif récurrent.
83. Dans le centre-ville, en partenariat avec les coopératives, agriculteurs et commerçants, **créer une halle couverte proposant des points de vente de produits locaux**, le cas échéant en présence des producteurs et artisans, un espace de restauration offrant des boissons et des plats locaux et un espace dédié aux activités culturelles (concerts, expositions...).
84. Mettre en œuvre une **stratégie intégrée de déploiement de l'offre touristique**, commerciale, événementielle et culturelle dans le centre-ville. Veiller à une meilleure coordination des horaires des musées, des attractions, de l'HORECA, des commerces ou encore des transports publics mais aussi à proposer aux habitants et visiteurs une information complète et mise à jour. Promouvoir cette offre au travers de vidéos, posts, flyers...
85. Créer une **agence immobilière commerciale**. Cette agence servira d'intermédiaire entre les propriétaires de surfaces commerciales et les commerçants-locataires.
86. **Repenser les zones franches commerciales en centre-ville et dans les villages**. En ce qui concerne les commerces qui y sont implantés, rembourser une partie du loyer via une prime communale (en plus des aides existantes) et supprimer les éventuelles autres taxes.
87. Remplacer certaines primes communales par un chèque commerce ou un bon d'achat valable dans les commerces locaux, ou un montant en monnaie locale (Yar).
88. Poursuivre et renforcer l'occupation des surfaces commerciales vides en obligeant leurs propriétaires à remplir les vitrines de créations artistiques locales ou de produits locaux et en facilitant l'installation de magasins éphémères.
89. **Soutenir les artistes locaux et l'art de la rue** (mise à disposition de locaux, subventionnement d'associations, formations, stages, programmation, marchés publics...) et valoriser leur travail dans les espaces publics (vitrines de surfaces commerciales en activité ou vides ; bâtiments publics divers ; parcs et places...).
90. **Aménager des petits théâtres de proximité** (espace couvert ou théâtre de verdure), dans les quartiers et villages afin que des artistes ou riverains puissent y proposer des prestations ou que des comités de quartier ou associations puissent s'y rassembler.
91. Intensifier les échanges transfrontaliers proches de chez nous (Lille, Valenciennes...)



Ecologie, santé, Alimentation.

5



- Limiter la pollution, le réchauffement climatique, diminuer l’empreinte carbone et préserver les zones de biodiversité est important pour vous et le futur de vos enfants ?

Vous estimez que Tournai manque d’espaces verts bien entretenus où se détendre, pratiquer des activités de plein air ainsi que de zones aménagées pour les enfants ?

Vous vous demandez pourquoi l’attente est si longue pour un rendez-vous médical ?

Il vous est de plus en plus difficile de supporter ce monde où le rythme et les attentes envers chacun sont de plus en plus élevés, état de fait qui engendre du stress quotidien et un état de mal-être mental et physique ?

Vous voulez consommer des produits locaux et de qualité, plutôt que de dépendre de la malbouffe qui s’est implantée à Tournai ?

Nous devons nous battre pour une commune qui offre un environnement sain, une économie locale florissante et des services accessibles à tous. Nous voulons une ville et des villages où la qualité de vie soit une priorité, où chaque citoyen puisse vivre sereinement et où la nature soit respectée.

Ensemble, construisons un Tournai où il fasse bon vivre pour nous et pour les générations futures.

Hall pour accueillir les productions locales en vue de faciliter le circuit court

Notre constat :

Soutenir l'alimentation locale, c'est permettre à nos producteurs locaux de vivre tout en bénéficiant de produits de qualité, de saison et de proximité.

Néanmoins, les horaires d'ouverture restreints et les différents emplacements sont compliqués à gérer. Courir à la Ferme Fauvarque de Lamain le jeudi après-midi ou dans le village de Thimougies le mardi pour avoir de la farine en direct du Moulin... Vouloir aller au marché le mercredi ou samedi matin mais ne pas pouvoir car on travaille ces jours-là...

Nous avons parfois très peu de temps pour faire l'ensemble des courses de la semaine. C'est en partie une des raisons pour lesquelles les gens font leurs achats à un seul et même endroit : le supermarché.

On pourrait inverser la tendance si des moyens étaient mis en place pour rassembler les produits locaux à un seul et même endroit.

Il existe déjà quelques initiatives sur la commune comme la Coop alimentaire qui vient tout juste d'acquérir un entrepôt à Gaurain et qui rassemble 17 producteurs.

Nous vous invitons à vous rendre sur leur site pour en savoir plus.

Nous étions présents lors de la table ronde politique du 16 mai 2024 organisée pour transmettre aux futurs élus communaux le mémorandum "Vers une alimentation locale et durable au sein de votre commune et de votre CPAS".

Nous avons pris connaissance de plusieurs initiatives concrètes qui ont vu le jour en Wallonie picarde mais aussi ailleurs en Belgique.

Notre proposition :

L'idéal serait que la commune mette à disposition des producteurs des bâtiments équipés en ville et dans les villages (un village situé au nord et un au sud) et engage une personne qui serait chargée de la gestion.

92

93. Recourir le plus possible à des matériaux biosourcés ou recyclés, à faible empreinte carbone dans les projets de construction ou de rénovation de bâtiments communaux mais aussi pour d'autres équipements et infrastructures (voirie, signalétique...).

Un exemple ? La rue Piquet a été rénovée au moyen de blocs de pierre venant de l'étranger, accumulant la chaleur et empêchant l'écoulement naturel des eaux pluviales, plutôt que d'utiliser des pavés (bien mieux adaptés).

94. Soutenir le projet d'IDETA de plantations d'arbres et l'élargir à des zones de biodiversité.

95. Patrimoine public : le cadastre sanitaire.

Réaliser un cadastre sanitaire et énergétique de tout le parc immobilier appartenant à la commune, afin de mettre en place un plan d'isolation et l'équipement des bâtiments communaux.



96. Occuper davantage les infrastructures qui offrent de bonnes performances énergétiques, le cas échéant en les rendant accessibles aux usagers externes (associations, entreprises).
97. Développer et soutenir les Coopératives de production d'énergies renouvelables en collaboration avec le gestionnaire de réseau
98. Planter un arbre lors de chaque naissance afin de promouvoir les liens entre les citoyens et la nature, à l'instar de ce qui se pratique à Pecq.
99. Mener des actions de sensibilisation à destination du grand public (semaine de l'Arbre, semaine de l'Eau, quinzaine des insectes pollinisateurs...).
100. Mettre en location des terres communales à des agriculteurs, le cas échéant en prévoyant certaines conditions (nouvel agriculteur, jeune, **pratiques respectueuses de l'environnement, taille,...**). Nouer des collaborations avec d'autres niveaux de pouvoir et organisations publiques (Infrabel, province...), avec les fabriques d'église, mais aussi avec des entreprises privées, afin de mettre d'autres surfaces à disposition.
101. Mettre en place un plan communal « zéro déchet » visant à réduire en amont la production de déchets générés par l'activité de l'administration communale et les activités qu'elle subsidie (par exemple les écoles) et à renforcer en aval la valorisation des déchets en ressources (réemploi, recyclage...).
102. **Généraliser les poubelles avec tri sélectif dans les espaces publics**, en ce compris des bulles à verre et, dans la mesure du possible, les enterrer pour préserver la qualité des espaces publics.
103. Créer de nouvelles infrastructures sportives de haute qualité sur le territoire (terrains synthétiques, espaces multisports ...) et les mettre à la disposition de tous les clubs de sport de façon équitable.
104. Élargir les horaires d'ouverture des piscines.
105. Développer des antennes décentralisées du centre hospitalier au plus proche des riverains.
106. Faciliter et promouvoir les campagnes de vaccination volontaire comme celle contre le papillomavirus humain (HPV).
107. Organiser des formations pour utiliser un défibrillateur et fournir des premiers soins en collaboration avec l'associatif et des bénévoles (infirmiers, médecins...).
108. Encourager les médecins à s'inscrire dans la démarche « sport sur ordonnance », en les mettant en contact avec les clubs sportifs, salles de sport et coaches individuels de la région.
109. Informer les citoyens de la présence de « pièces froides » (isolées, climatisées ou aérées) et de lieux tempérés sur le territoire accessibles gratuitement durant les épisodes de canicule (parcs, zones arborées, ombragées, fontaines, lieux de culte...).



110. Aménager les espaces publics afin de faciliter la pratique du sport « libre » (sentiers, itinéraires cyclopédestres sécurisés, espaces verts...).

111. Encourager les enfants, surtout moins favorisés, à pratiquer des sports collectifs en collaborant avec des associations telles que Sport2Be et des services clubs.

112. Sensibiliser le secteur associatif, public et privé aux nouvelles formes d'organisation du travail.

113. Inciter les clubs sportifs locaux à proposer des produits alimentaires sains complémentairement à l'offre habituellement présente dans les buvettes et à intégrer dans leur programme d'entraînement quelques séances d'éducation à une alimentation saine et bénéfique pour le sportif.

114. Encourager la création de potagers collectifs par quartier et dans les écoles, de même éventuellement que sur des friches urbaines ou péri-urbaines.



Solidarité et soutien pour tous

6



- Les accidents de la vie peuvent arriver à tout moment et nous toucher toutes et tous. Nous devons être aux côtés des citoyens en difficulté. Promouvoir l'attention mutuelle entre les citoyens peut aussi permettre de déceler les signes avant-coureurs de solitude, de précarité et de « mal-être ».

La solidarité vis-à-vis des personnes qui ont perdu leur emploi ou dont le salaire ne suffit plus à subvenir à leurs besoins, des personnes « accidentées de la vie », de celles qui vivent en situation de pauvreté ou d'isolement, nous concerne tous.

Cette solidarité s'est créée et développée au niveau communal autour du CPAS. Elle a comme rôle de permettre à toute personne vivant sur son territoire de pouvoir vivre dans des conditions conformes à la dignité humaine et dans le respect de son autonomie.

Cela coûte plus cher de laisser quelqu'un s'enfoncer dans la précarité que de l'aider à se réinsérer dans la société et, le cas échéant, sur le marché du travail.

Grâce à notre programme de solidarité et de soutien pour tous, nous nous engageons à ce que chaque citoyen puisse bénéficier de conditions de vie décentes et favorables à son bien-être.

115 Développer des projets de « housing first » (processus de réinsertion sociale construit à partir et autour de l'accès à un logement), en collaboration avec la Région, le cas échéant en mettant des tiny houses à disposition.

116 Soutenir les épiceries sociales et les restaurants sociaux, avec l'appui de la commune (mise à disposition d'un espace et d'équipements ; partenariat avec une école hôtelière) avec des tarifs différenciés selon les revenus du client en soutenant les initiatives privées d'entraide qui existent déjà en divers lieux du grand Tournai.

117. Renforcer l'activité de l'agence immobilière sociale (AIS).

118. Augmenter le nombre de logements de transit destinés à des ménages à revenus limités qui ont perdu leur logement suite à un cas de force majeure.

119. Faire de la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes et des plus de 50 ans (bilan de compétences, projet, formations, stages, ateliers...) la priorité des politiques sociales communales en collaborant avec le tissu économique local, les associations et les acteurs de l'emploi (FOREM, IFAPME, CISP...).

120. Rétablir un service de médiation de dettes, et prêter une attention plus accrue aux problèmes du surendettement.

121. Développer des projets visant à réduire le coût de la vie pour les publics à revenus limités : achat groupé (chauffage, matériel informatique, denrées alimentaires saines en favorisant le circuit court...), banques alimentaires locales approvisionnées par les invendus des restaurants et commerces (lutte contre le gaspillage) ; système d'échange local ou plateforme en ligne d'échange d'outils et matériels ; commerces de seconde main...

122. Soutenir les ASBL, les entreprises ou exploitations agricoles qui accompagnent les jeunes en décrochage scolaire et leur proposent un projet d'insertion.

123. Favoriser et faciliter le développement de familles d'accueil pour des jeunes en difficulté ou en décrochage scolaire.

124. Assurer le maintien de guichets physiques dans les services publics où cela est nécessaire.

125. Former des « aidants numériques », c'est-à-dire des membres du personnel de la commune ou des organismes satellites (régies, ASBL...) ainsi que des bénévoles (par exemple les « néo-aînés » qui viennent de partir à la retraite) pour qu'ils deviennent des référents auprès des personnes vulnérables et qu'ils les aident à progressivement s'approprier les outils numériques.

126. Soutenir et renforcer un centre de médecine sociale de première ligne en centre-ville.

127. Intensifier la lutte contre les marchands de sommeil (contrôle de salubrité et de conformité à la sécurité-incendie ; sensibilisation des occupants...).

128. Augmenter l'accès à la santé, en offrant des conditions attrayantes pour les professionnels de la santé.

129. Continuer à soutenir les différents organismes compétents en matière de logements en place actuellement.



Créer Du lien

7



— Les distances, qu'elles soient physiques ou sociales, affectent profondément notre bien-être et remettent en question notre futur. Souvenons-nous un instant de la crise sanitaire durant laquelle nous avons dû vivre sans contact avec les autres. Cette période difficile nous a montré que les liens sociaux sont une composante incontournable d'une vie heureuse et épanouie.

Pensons aussi à ces familles contraintes de parcourir des kilomètres pour acheter des produits de première nécessité, ou à ces aînés isolés, dont le centre médical ou le médecin généraliste encore disponible se trouve à des dizaines de minutes en voiture. Les personnes porteuses d'un handicap ne peuvent pas accéder à certaines zones d'une commune. Cela doit changer ! Songeons à ces enfants en difficulté, voire en décrochage scolaire ou à ces jeunes qui ne trouvent pas d'emploi dans leur région. Tant les premiers que les seconds peuvent avoir le sentiment d'être en marge de leur génération. Sans oublier le fossé qui s'est creusé entre les élus et les citoyens. Ces éloignements créent des ruptures dans notre quotidien, isolent les individus, érodent le tissu social et mettent notre démocratie en danger.

Les Engagés Tournai sont déterminés à réduire ces distances et à rapprocher les services essentiels. Nous voulons construire des communes où chacun se sente connecté et soutenu. Pour nous, une commune doit être un lieu de vie qui favorise les contacts et les liens de convivialité et de solidarité, où les services essentiels sont à portée de main : commerces locaux dynamisés, services de santé, crèches et écoles accessibles à tous, espaces verts et activités de loisirs variées pour tous les âges...

Recréer du lien entre les générations

Nous sommes partis de 4 constats :

- ✓ La commune présente une proportion plus élevée de diplômés de l'enseignement supérieur que dans le Hainaut et en Wallonie.
- ✓ Pour l'année 2022, à Tournai, les moins de 20 ans représentent 20,1 % de la population totale et les 65 ans et plus, 21,4 %. Les 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à Tournai qu'en Hainaut et en Wallonie. La tendance s'inverse pour les moins de 20 ans.
- ✓ En 2022, le pourcentage de ménages isolés à Tournai est de 41,8 %, soit une proportion supérieure à celles du Hainaut et de la Wallonie.
- ✓ Le prix médian de l'immobilier est supérieur aux prix médians du Hainaut et de la Wallonie. Le prix médian du foncier est également supérieur aux prix médians du Hainaut et de la Wallonie.

Un coordinateur (engagé par la commune) s'occuperait de :

- ✓ Définir les quartiers
- ✓ Superviser la création des ASBL en collaboration avec les hautes écoles et leurs étudiants (comptabilité au Condorcet, droit à la HEH,...)
- ✓ Chaque ASBL se chargera de lister les problèmes rencontrés dans le quartier, les situations des personnes qu'on y trouve et les membres se chargeront de mettre en place des solutions (toujours en collaboration avec les étudiants)
- ✓ Les ASBL pourront créer des événements festifs en invitant les autres quartiers voisins à participer. L'argent généré pourra être utilisé pour embellir/améliorer le quartier, aider les ménages en difficulté (caisse solidaire)
- ✓ Un référent en lien direct avec le superviseur.

Ainsi, dans chaque quartier, les habitants pourront permettre à une dame âgée de recevoir ses courses à domicile, le parent solo pourra bénéficier de baby-sitters à proximité, des enfants pourront recevoir de l'aide aux devoirs, ...

Des colocations intergénérationnelles pourront aussi être organisées via ces ASBL de quartier.

Les futurs logements sociaux pourront être conçus sur la base d'une orientation intergénérationnelle

Ce sont les jeunes qui doivent être placés en priorité dans la gestion de l'ASBL. Les ASBL locales seront sollicitées pour encadrer des ateliers et se faire connaître sur le terrain dans chaque quartier.

130



131. Tournai compte de nombreux étudiants qui pourraient contribuer à améliorer la qualité de vie des riverains et à répondre à des enjeux de société. Sur cette base, créer des coloc' à projets (à l'image des kots à projets), en participant au loyer du logement.
132. Développer des espaces « multi-services » dans les villages où il n'y a plus aucun commerce (épicerie, coworking, permanence administrative, dépôt de pain...) via un partenariat entre la commune et un entrepreneur.
133. Développer des activités culturelles et artistiques de proximité dans les écoles, notamment de villages, en collaborant avec les différents acteurs (artistes locaux, académies et écoles artistiques, musées, bibliothèques, centres culturels, centres d'expression et de créativité...).
134. Soutenir les clubs sportifs de proximité (accès gratuit à certaines infrastructures, primes, prêt de matériel, utilisation de transports communaux, publication d'un appel aux bénévoles...).
135. Permettre aux associations, clubs sportifs, mouvements de jeunesse, ... d'utiliser les infrastructures des écoles communales (classe, salle de sport, terrain, théâtre...).
136. Créer un label « resto pour tous » afin d'orienter les personnes à mobilité réduite vers des établissements équipés de toilettes adaptées.
137. Soutenir les associations qui mènent des projets visant à sortir les personnes en situation de handicap de leur solitude.
138. Développer beaucoup plus le handisport, en collaborant avec des associations, les établissements scolaires et les clubs sportifs de la région et favoriser aussi les équipes mixtes composées de personnes avec ou sans handicap.
139. Rendre les activités communales (artistiques, culturelles, sportives, associatives (mouvements de jeunesse) accessibles aux personnes en situation de handicap.
140. « Piétonner » occasionnellement certaines rues afin d'en faire des espaces publics et de rencontres entre habitants. Equiper ces espaces de mobilier urbain, de bacs à fleurs, d'éléments de jeux pour les enfants (marquage au sol, buts et paniers de basket, de supports pour filets multisports...), de plantations pour trouver de l'ombre ou encore d'un abri pour la pluie. Impliquer les riverains dans chaque projet.
141. Prévoir des espaces où les citoyens puissent se mettre à l'abri de la pluie (auvents publics) ou de la chaleur (zones ombragées avec courants d'air).
142. Préserver et valoriser les éléments typiques du terroir, les témoins de l'histoire locale, le petit patrimoine local (fontaines, chapelles, arbres remarquables...) et les lignes de force des paysages.
143. Subventionner la création et le démarrage de comités de quartier.



144. Soutenir matériellement les initiatives bénévoles ou d'associations par le prêt gratuit de matériel, la location à tarif préférentiel, la mise à disposition de locaux...

145. Soutenir toutes les formes d'organisations de jeunesse (mouvements de jeunesse, associations de fait...) qui répondent à certains critères de qualité et poursuivent des objectifs sociétaux.

146. Soutenir la création de logements intergénérationnels et des logements kangourous pour créer des échanges et retrouver le lien entre nos aînés et les plus jeunes.

147. Renforcer le rôle du service « médiation » de la ville et lui donner plus de moyens et de visibilité pour régler les problèmes de voisinage.

148. Renforcer la végétalisation du centre-ville en arborant davantage nos places publiques.

149. Construire des plaines de jeux en centre-ville

150. Maintenir des services administratifs délocalisés (district).

151. Favoriser l'harmonie en soutenant le binôme humain-animal : soins animaliers itinérants, aide bénévole pour les aînés et PMR, installation de « toilettes canines », séances d'information sur les besoins des animaux de compagnie ...

